



**Remise d'équipements aux garde-côtes des Seychelles**

**9 janvier 2014 – Ile Persévérance, Seychelles**

**Eléments de langage**

Messieurs les ministres des Affaires étrangères,

Monsieur le ministre des Affaires intérieures et du transport de la République des Seychelles,

Mon colonel, chef des garde-côtes des Seychelles (M. Georges Adeline),

Excellences, chers Amis,

- Nos pays membres, au premier rang desquels les Seychelles, subissent directement les effets de la piraterie maritime née de la déliquescence de l'Etat somalien.
- En nous joignant à l'effort de la communauté internationale, plus particulièrement de l'Union européenne, et aux côtés de nos voisins de la région, la COI, à travers l'UAP, a contribué à la pacification des vastes zones océaniques rançonnées par les pirates.



- Cette coalition internationale et régionale a conduit à une baisse significative des actes de piraterie. Il nous est cependant interdit de relâcher nos efforts.
- C'est pourquoi nous continuons de soutenir nos pays membres notamment à travers le renforcement des capacités humaines et matérielles.
- C'est ce que nous faisons aujourd'hui à travers cette remise de trois projecteurs d'éclairage à longue portée. Le don de ces matériels d'une valeur de 17 300 € fait suite à une demande du ministre Morgan le 8 février 2013 et s'ajoute à la remise de deux jumelles en juin 2013.
- Il ne fait aucun doute que ce matériel sera d'une grande utilité lors des missions des patrouilleurs seychellois afin de détecter les navires suspects tout en gardant une distance de sécurité.
- Permettez-moi de profiter de l'occasion pour saluer le travail de notre équipe de l'UAP basée à Mahé. Elle a fait la démonstration de son utilité notamment en coordonnant la phase de démarrage du programme régional de sécurité maritime.



- J'en profite également pour remercier l'Union européenne qui participe activement à la lutte contre la piraterie et dont l'appui a permis de mobiliser les forces régionales contre ce fléau à travers le programme MASE.
- Ce programme, il faut le rappeler, ne se limite pas à la lutte contre la piraterie : il s'agit aussi de créer les conditions d'une réelle sécurité maritime qui passe par la lutte contre les réseaux criminels, le blanchiment d'argent, la circulation des armes, ou encore la pollution maritime.